

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108
Denver, CO USA 80217-5108

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas
d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.

Adresse : 5301 42 Avenue
Innisfail, AB Canada T4G 1A2

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas
d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésifs et/ou colmatants

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec le règlement OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et le Règlement sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 2

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un
organe cible précis -
exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)Toxicité systémique sur un
organe cible précis -
exposition répétée : Catégorie 2 (Système auditif)**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Déclarations sur les risques : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système auditif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P533 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Acétone	67-64-1	>= 60 - < 80
Butanone; éthylméthylcétone	78-93-3	>= 5 - < 10
Toluène	108-88-3	>= 1 - < 5

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
 Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
- En cas d'inhalation : Déplacer immédiatement à l'air frais. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
 En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
 Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
 Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
 Protéger l'oeil intact.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
 Essayez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
 En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Dioxyde de carbone (CO₂)
Eau pulvérisée
Poudre chimique d'extinction
Mousse
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
- Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone
- Autres informations : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.
Enlever toute source d'allumage.
Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans l'environnement.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
- Conditions de stockage sûres : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Pour préserver la qualité du produit, ne pas entreposer à la chaleur ni au soleil. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants et des matériaux fortement des acides alcalins.
- Température d'entreposage recommandée : 60 - 80 °F / 60 - 80 °F
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et frais. Ne pas congeler.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1,200 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	750 ppm 1,800 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	250 ppm	CA BC OEL
		STEL	500 ppm	CA BC OEL
		VECD	1,000 ppm 2,380 mg/m ³	CA QC OEL
		VEMP	500 ppm 1,190 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	250 ppm	ACGIH
		STEL	500 ppm	ACGIH

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

		TWA	250 ppm 590 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 2,400 mg/m ³	OSHA
Butanone; éthylméthylcétone	78-93-3	TWA	200 ppm 590 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	300 ppm 885 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	100 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 150 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	100 ppm 300 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	300 ppm	ACGIH
		TWA	200 ppm 590 mg/m ³	NIOSH REL
		ST	300 ppm 885 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	200 ppm 590 mg/m ³	OSHA
Toluène	108-88-3	TWA	50 ppm 188 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	100 ppm 375 mg/m ³	NIOSH REL
		ST	150 ppm 560 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	200 ppm	OSHA
		CEIL	300 ppm	OSHA
		Peak	500 ppm (10 minutes)	OSHA

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Acétone	67-64-1	Acétone	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	25 mg/l	ACGIH BEI
Butanone; éthylméthylcétone	78-93-3	Méthyle éthyle cétone (butanone) (MEK)	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après	2 mg/l	ACGIH BEI

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

				l'arrêt de l'exposition)		
Toluène	108-88-3	Toluène	Dans le sang	Avant le dernier quart de travail de la semaine de travail	0.02 mg/l	ACGIH BEI
		Toluène	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	0.03 mg/l	ACGIH BEI
		o-crésol	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	0.3 mg/g créatinine	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique

- : N'utiliser que dans des endroits munis d'une ventilation aspirante à l'épreuve des explosions.
Fournir un système de ventilation par aspiration au niveau du sol.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Une aération générale et locale est recommandée afin de maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies respiratoires contre l'exposition aux produits chimiques dangereux est limitée. Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il existe un danger de libération incontrôlée, si les taux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances dans lesquelles les masques filtrants ne procureraient pas une protection adéquate.

Protection des mains

Matériau

- : Caoutchouc nitrile

Matériau

- : Gants résistants aux solvants

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Remarques	: Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.
Protection des yeux	: Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Protection de la peau et du corps	: Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Mesures d'hygiène	: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: de solvant
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: 56.1 °C
Point d'éclair	: -17 °C
Taux d'évaporation	: > 1.0 (Acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	: 12.8 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.0 %(V)
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0.89
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: légèrement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: 403.9 - 536.1 °C
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Viscosité, dynamique : 1,800 - 2,400 mPa.s
Viscosité, cinématique : > 20.5 mm²/s (40 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : S'enflammera.
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas d'incendie.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Oxydants
Acides forts et bases fortes

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme :
oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 200 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**Acétone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 5,800 mg/kg
BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 76.0 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
BPL: non

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 15,800 mg/kg

Butanone; éthylméthylcétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2,193 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle): > 8,054 mg/kg

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
BPL: non**Toluène:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle): 5,580 mg/kg
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, B.1 bis
BPL: nonToxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
BPL: nonToxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg
BPL: non**Corrosion et/ou irritation de la peau****Produit:**

Résultat: irritant

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Composants:**Toluène:**Espèce: Lapin
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, B.4
Résultat: Irritant pour la peau.**Lésion/irritation grave des yeux****Composants:****Acétone:**Espèce: Lapin
Résultat: Irritation des yeux
Durée d'exposition: 24 h
Évaluation: Irritant pour les yeux.
Méthode: Test de Draize**Lésion/irritation grave des yeux****Butanone; éthylméthylcétone:**Espèce: Lapin
Résultat: irritant
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD**Lésion/irritation grave des yeux**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Toluène:Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

BPL: oui

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:**Toluène:**

Espèce: Cobaye

Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, B.6

Résultat: Pas un sensibilisateur cutané.

BPL: oui

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA (29 CFR 1910 Subpart Z, Substances Toxiques et Dangereuses).

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:**Toluène:**

Toxicité pour la reproduction : Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base d'évaluations sur des animaux.
- Évaluation

STOT - exposition unique**Composants:****Acétone:**

Voies d'exposition: inhalation (vapeurs)

Organes cibles: Système nerveux

Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition unique**Butanone; éthylméthylcétone:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Système nerveux central

Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toluène:

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Voies d'exposition: Inhalation
Organes cibles: Système nerveux central
Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système auditif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:**Toluène:**

Organes cibles: Système auditif
Évaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration**Composants:****Toluène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Évaluation de l'exposition humaine**Composants:****Toluène:**

Contact avec la peau:

Remarques:

Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau et provoquer une dermatose.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Butanone; éthylméthylcétone:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2,993 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 308 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2,029 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Toluène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)): 5.5 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50: 3.78 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)): 1.39 mg/l
Durée d'exposition: 40 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Ceriodaphnia dubia): 0.74 mg/l
Durée d'exposition: 7 d
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: 84 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Persistance et dégradabilité**Composants:****Acétone:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %

Toluène:

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: Facilement biodégradable selon le test approprié de l'OECD.

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****Acétone:**

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.24 (20 °C / 20 °C)

Butanone; éthylméthylcétone:

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.3 (40 °C / 40 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Toluène:

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pow: 2.73 (20 °C / 20 °C)
pH: 7

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Autres effets néfastes**Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I
Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'ozone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Information écologique supplémentaire : Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations pour le transport international**

Transport terrestre

USDOT (Special Provision 149): UN1133, Adhesives, 3, II

TDG: UN1133, Adhesives, 3, II

LIMITED QUANTITY (QUANTITÉ LIMITÉE) si expédié dans des emballages intérieurs ne dépassant pas 5,0 L (1,3 gallons) de capacité nette, emballés dans un emballage extérieur solide.

Transport maritime

IMDG: UN1133, Adhesives, 3, II

Transport aérien

IATA/ICAO: UN1133, Adhesives, 3, II

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Liste TSCA**

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante
Liste de Produits Chimiques : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammables (gaz, aérosols, liquides ou solides)
 Toxicité pour la reproduction
 Corrosion cutanée ou irritation
 Dommages oculaires graves ou irritation oculaire
 Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique ou répétée)

SARA 302 : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

Toluène	108-88-3	1 - 5 %
---------	----------	---------

Loi sur la qualité de l'air

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis:

Toluène	108-88-3	1 - 5 %
---------	----------	---------

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Les produits chimiques suivants sont listés sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

Acétone	67-64-1	60 - 80 %
Butanone;	78-93-3	5 - 10 %
éthylméthylcétone		
Toluène	108-88-3	1 - 5 %

Prop. 65 de la Californie

⚠️ AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris Toluène, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Autres informations**

Date de révision : 07/02/2024

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	: ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH REL	: USA. NIOSH Recommended Exposure Limits
OSHA	: USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-1 Limits for Air Contaminants
OSHA	: USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z2
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée
NIOSH REL / TWA	: Time-weighted average concentration for up to a 10-hour workday during a 40-hour workweek
NIOSH REL / ST	: STEL - 15-minute TWA exposure that should not be exceeded at any time during a workday
OSHA / TWA	: 8-hour time weighted average
OSHA / TWA	: 8-hour time weighted average
OSHA / CEIL	: Acceptable ceiling concentration
OSHA / Peak	: Acceptable maximum peak above the acceptable ceiling concentration for an 8-hr shift

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, compensation, et loi sur la responsabilité; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DOT - Ministère du transport; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; EHS - Substance extrêmement dangereuse; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; HMIS - Système d'identification de matériaux dangereux; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MSHA - Administration de la sécurité et la santé minière; n.o.s. - Sans autres précisions; NFPA -

JM PVC Membrane Adhesive (Low VOC)

Version 3.0

Date de révision 07/02/2024

Date d'impression 07/02/2024

Association nationale de la protection contre les incendies; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; RCRA - Loi sur la préservation des ressources et la récupération; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SARA - Loi portant sur la modification et la réautorisation; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.